

NOM LATIN : *Arisaema dracontium*
(Linnaeus) Schott

FAMILLE : Aracées (famille de l'arisème
petit-prêcheur)

NOM ANGLAIS : Green Dragon



© MRN/NORMAN DIGNARD

L'arisème dragon mature possède une feuille unique, étalée en éventail et possédant jusqu'à 20 folioles.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Arisème dragon

Description

Plante herbacée vivace, mesurant de 5 à 110 cm de hauteur. Tubercule globuleux (corme), à suc brûlant, atteignant 8 cm de diamètre et garni de petits bourgeons charnus. Tige solitaire, portant une feuille unique, subdivisée en 3 à 20 folioles entières, disposées en éventail, de 8 à 25 cm de longueur, leur longueur diminuant du centre vers l'extérieur de la feuille. Inflorescence cylindrique (spadice) sur une tige distincte, prolongée par un appendice grêle orangé, dépassant de plusieurs centimètres l'enveloppe foliacée verdâtre (spathe) qui entoure le spadice. Fruit : une baie de couleur rouge vif, de 5 à 10 mm de diamètre et longeant de 1 à 6 petites graines jaune clair ou blanchâtres.

ESPÈCES VOISINES : arisème petit-prêcheur (*Arisaema triphyllum*).

TRAITS DISTINCTIFS : l'arisème dragon possède une feuille unique avec 3 à 20 folioles disposées en éventail et son spadice est prolongé par un appendice grêle orangé.

Répartition

PÉRIPHÉRIQUE NORD

Amérique du nord : du Texas et de la Floride jusqu'au Minnesota, atteignant plus à l'est le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : depuis la région de la Montérégie (16) à celle de la Capitale-Nationale (03), presque exclusivement le long du Saint-Laurent, du lac Saint-Louis à Bécancour (Gentilly), avec une population disjointe le long de la rivière Richelieu (Saint-Mathias-sur-Richelieu).

Habitat

L'arisème dragon croît dans des milieux qui subissent des inondations périodiques comme les plaines inondables et la partie supérieure des rivages, sur des argiles marines ou des alluvions mal drainées. On le trouve dans les forêts de feuillus humides telles que les érablières à érable argenté, les frênaies à frêne de Pennsylvanie et orme d'Amérique, et dans les prairies à alpiste roseau. Il est fréquemment associé à l'ortie du Canada, à l'impatiente du Cap, à l'herbe à puce, à la matteuccie fougère-à-l'autruche et à l'arisème petit-prêcheur. À noter qu'une proportion importante des habitats de l'arisème dragon est située sur des îles.

Biologie

L'arisème dragon croît à l'ombre. Sa floraison a lieu en juin et au début de juillet. La pollinisation s'effectue par les insectes. Ses fruits arrivent à maturité en août et en septembre. Le nombre de folioles augmente avec l'âge des plants. Le sexe varie selon la taille de la plante, les individus végétatifs étant les plus petits, les individus mâles de taille moyenne et les individus bisexués les plus gros. Il s'agit d'une plante étonnante en raison de sa capacité de changer de sexe d'une année à l'autre. Par exemple, un individu bisexué une année peut redevenir mâle l'année suivante en raison d'un effort reproductif important ou de modifications des conditions du milieu. Cette espèce a un faible taux de reproduction sexuée, et la reproduction végétative se fait par bourgeonnement du corme, chaque corme pouvant produire jusqu'à une dizaine d'individus. Le taux de croissance des populations au Québec est près de l'équilibre.

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Arisème dragon (suite)



© MDDP/PIERRE AQUIN

L'arisème dragon colonise généralement des forêts de plaines inondables, souvent dominées par l'érable argenté et l'ortie du Canada.



© FRÉDÉRIC COURSOL

L'inflorescence de l'arisème dragon se compose d'un spadice (épi) muni de fleurs à la base et enveloppé dans une bractée (spathe). L'extrémité du spadice dépasse largement la spathe, comme une langue de serpent.



© MDDP/DANIEL GAGNON

L'arisème dragon se multiplie surtout végétativement, à l'aide des bourgeons localisés sur son tubercule globuleux.

Problématique de conservation

Au Québec, on connaît actuellement 39 occurrences de l'arisème dragon, dont 4 sont considérées comme disparues.

La croissance de l'arisème dragon au Québec est d'abord limitée par le climat, beaucoup plus rigoureux sous nos latitudes que dans la majeure partie de son aire de répartition. L'espèce s'accommode bien des sols mal drainés, mais elle ne supporte pas les inondations prolongées, comme en témoigne le taux de mortalité élevé enregistré dans une population en 1992 et lié à des niveaux d'eau anormalement élevés. L'arisème dragon se montre aussi sensible au gel et à la sécheresse, plus particulièrement les individus âgés dont le corne se trouve souvent exposé à la surface du sol.

Outre le climat, la villégiature, le développement domiciliaire, l'érosion sévère des rives du Saint-Laurent, liée à la gestion des niveaux d'eau et à la circulation de bateaux qui peuvent causer un battillage important, constituent les principales causes de la raréfaction de l'arisème dragon au Québec.

Depuis 1998, l'espèce bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Le statut d'espèce préoccupante au Canada lui a été attribué en 1984 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Son habitat est protégé pour 15 de ses occurrences.

Ailleurs au Canada, l'arisème dragon est en outre présent en Ontario, où il est vulnérable. Cette espèce est vulnérable, menacée ou fortement menacée dans 6 des 34 États américains où on la trouve.

Références utiles

- Brouillet, L., F. Coursol, S. J. Meades, M. Favreau, M. Anions, P. Bélisle et P. Desmet. 2010+. VASCAN, la Base de données des plantes vasculaires du Canada. [<http://data.canadensys.net/vascan/>].
- Comité Flore québécoise de FloraQuebeca. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec, Québec. 406 p.
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre et ministère de l'Environnement. 1999. Plan de conservation de l'arisème dragon (*Arisaema dracontium*) au Québec 1999-2003. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 41 p.
- Couillard, L., et L. Lauzon. 1999. L'arisème dragon (*Arisaema dracontium*), espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 4 p.
- Dignard, N., L. Couillard, J. Labrecque, P. Petitclerc et B. Tardif. 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 234 p.
- Gouvernement du Canada. 2015. Registre public des espèces en péril. Loi sur les espèces en péril (LEP). [<http://www.registrelep.gc.ca/>].
- Marie-Victorin, F. 2002. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet, en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal. 1093 p.
- NatureServe. 2015. NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life [Web application]. NatureServe, Arlington, Virginia. Disponible sur le site Internet www.natureserve.org/explorer/.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde. www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec